

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 janvier 2024

Le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Agonès dûment convoqués le dix-neuf janvier deux mille vingt-quatre, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de M. Patrick TRICOU, Maire.

Présents :

Mr Patrick TRICOU, Mme Véronique RIGAUD, Mme Noëlle PRUNET, Mr Éric GUICHARD, Mme Camille BRETON, Mr Laurent TEISSIER

Excusé(s) : Mr Cédric RICO donne procuration à Mr Laurent TEISSIER, Mr Bertrand RAMES donne procuration à Mme Camille BRETON, Mme Katia SERRES donne procuration à Mme Noëlle PRUNET

Absent(s) : Néant

Secrétaire de séance : Mr Éric GUICHARD

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu de la dernière séance du 21 décembre 2023.

Date de convocation : 19 janvier 2024

Date d'affichage : 19 janvier 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 9
Présents : 6
Votants : 9

Délibération n°2024_006D

Demande de subvention FAIC 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du Programme Patrimoine et Voirie 2024, la réfection de la voirie de la commune est envisagée pour la somme de **76.353,60 € HT**.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, demande à Monsieur le Maire de faire le nécessaire afin de mener à bien cette opération et sollicite la subvention Patrimoine et Voirie 2024 (FAIC 2024) pour lesdits travaux et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents afférents à cette affaire.

Vote : POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré, les jours mois et an que dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
 Éric GUICHARD



Le Maire,
 Patrick TRICOU

